

**DEMANDE D'AUTORISATION EN VUE DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Commune : _____ **Cachet de la mairie :**

Date de réception du dossier en mairie : _____

Numéro de Permis de construire : _____

DEMANDEUR

Nom et Prénom : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Mail : _____

Éventuellement nom et tél. de son représentant ou mandataire :

Nom et prénom du propriétaire, si ce n'est pas le demandeur :

Projet d'installation situé à :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

- Références cadastrales (section et n° de parcelles) : _____

- Classement de la parcelle (source mairie par le PLU ou POS) : _____

- Surface de la parcelle ou des parcelles : _____

Nature des travaux :

☐ Construction neuve

☐ Rénovation et transformation (avec permis de construire)

☐ Création sur locaux existants (sans permis de construire)

Assainissement existant : ☐ oui ☐ non Ancienneté ? _____

RÉFÉRENCES :

-Arrêté interministériel du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 ainsi que l'arrêté du 21 juillet 2015 fixant les prescriptions techniques applicables.

-Référence technique : Normalisation française DTU 64.1 de d'août 2013.

-Arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle des installations d'ANC.

ÉTUDE DE SOL

Conformément au règlement du SPANC et en référence à l'arrêté du 27 avril 2012, une étude particulière à la parcelle est demandée pour tout projet d'assainissement non collectif

Étude particulière de définition de filière réalisée par (Bureau d'études) :

-Nom : _____
-Adresse : _____
-Téléphone : _____

Concepteur du projet (architecte, constructeur, ...) :

-Nom : _____
-En qualité de : _____
-Adresse : _____
-Téléphone : _____

Installateur du dispositif (si déjà choisi) :

-Nom : _____
-Adresse : _____
-Téléphone : _____

LOCAUX A DESSERVIR

Exclusivement à usage d'habitation

Nombre de logements : _____
Type de résidence : ☐ Principale ☐ Secondaire
Nombre de pièces principales : _____
Nombre de chambres (+ bureau, salle de jeux, etc.) : _____
Nombre maximal d'occupants : _____

Autres usages

Types d'activité : _____
Description de l'activité : _____
Description du projet : _____
Nombre maximal d'occupants : _____

TERRAIN RÉCEPTEUR DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Superficie totale : _____ M² Destinée à l'assainissement : _____ M²
Type d'habitat : ☐ Diffus ☐ Éloigné ☐ Groupé
Topographie : ☐ Pente faible ☐ Pente moyenne (<10%) ☐ Pente forte (>10 %)

Alimentation en eau potable :

☐ Distribution publique ☐ Puits Privé ☐ Autre(préciser) : _____

Présence d'un point d'eau à proximité du dispositif : ☐ Oui ☐ Non

Puits ou captage à _____ Mètres

Forage (y compris géothermie) à _____ Mètres

Cours d'eau à _____ Mètres

Terrain ayant fait l'objet d'un certificat d'urbanisme ☐ Oui ☐ Non

Si oui, date et numéro : _____

Filière d'assainissement dans le périmètre d'un captage d'alimentation en eau potable :

☐ oui ☐ non

CARACTÉRISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT PROJETÉ

L'ensemble des eaux usées, eaux vannes (WC) et toutes les eaux ménagères (cuisine, salle de bain, machine à laver, ...) doivent être recueillies, traitées et évacuées. Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l'installation.

1/ Prétraitement des eaux usées :

Ouvrage principal :
☐ Fosse toutes eaux de _____ M ³
☐ Autre (préciser) : _____
Équipements annexes :
☐ Bac dégraisseur de _____ Litres
☐ Pompe de relevage

2/ Traitement des eaux prétraitées :

2.1 – Épandage souterrain en sol naturel :

☐ Tranchées d'épandage
☐ Tranchées d'épandage en pente
Longueur totale de l'épandage : _____ M
Nombre de tranchées : _____
Longueur de chaque tranchée : _____ M
Profondeur max du fond de fouille : _____ M

☐ Lit d'épandage
Surface du lit d'épandage : _____ M ²
Largeur du lit : _____ M
Longueur du lit : _____ M
Profondeur maxi du lit : _____ M

2.2 – Épuration en sol reconstitué et infiltration dans le sol naturel :

☐ Filtre à sable vertical non drainé
Surface : _____ M ²
Largeur du filtre : _____ M
Longueur du filtre : _____ M

☐ Tertre d'infiltration
Surface au sommet : _____ M ²
Largeur du sommet : _____ M
Longueur du sommet : _____ M
Surface de la base : _____ M ²
Largeur du sommet : _____ M
Longueur du sommet : _____ M

2.3 – Épuration en sol reconstitué et rejet au milieu superficiel ou souterrain :

☐ Filtre à sable drainé
Surface : _____ M ²
Largeur du filtre : _____ M
Longueur du filtre : _____ M

☐ Lit à massif de zéolithes : surface: _____ M ²
--

Le rejet est-il envisagé ? ☐ Oui ☐ Non

Type de rejet :

- ☐ A la rivière / ruisseau
☐ Création d'un puits d'infiltration
☐ Autre (préciser) : _____

2.4 – Filière Compacte :

☐ Filière agréée
N° agrément : _____
Caractéristiques du rejet : _____

L'ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Le demandeur s'engage, sous sa responsabilité, à ne réaliser ou à ne faire réaliser l'installation de l'assainissement non collectif qu'après réception de l'autorisation du maire, conformément au projet tel qu'il aura été accepté et selon la réglementation en vigueur.

De plus, le demandeur doit communiquer le dossier d'assainissement (étude de sol et avis de conception favorable émis par le SPANC) au maître d'ouvrage et à l'installateur afin que les préconisations techniques soient respectées lors de la réalisation des travaux.

Le demandeur s'engage à entretenir son installation.

Le demandeur autorise les techniciens du SPANC à pénétrer sur la propriété pour exercer les missions du contrôle technique de l'assainissement non collectif qui lui sont confiées par la communauté de communes.

NOTA

Le SPANC devra vérifier la conformité de la réalisation du dispositif à l'achèvement des travaux. Dans ce but, le SPANC devra être averti dans les meilleurs délais et avec un préavis minimum de trois jours avant le début des travaux et impérativement avant tout recouvrements des ouvrages (cf. règlement page 5 - article 7).

**Le montant de la prestation est fixé par délibération du conseil communautaire.
Un titre de recette du trésor public vous sera adressé par la Direction eau et assainissement après la réalisation de la prestation.
Le tarif applicable est celui en vigueur à la date de la demande.**

Les délibérations sont consultables sur le site internet :
www.paysdesabers.bzh/services-et-demarches/eau-et-assainissement/assainissement/ les tarifs d'intervention de nos agents

- Avant de déposer votre dossier, en double exemplaire, en mairie, merci de vous assurer de la complétude de celui-ci en cochant les cases ci-dessous. :

Le présent document complété et signé

☐ Un plan de situation (1/20 000 ou 1/25 000)

☐ Un plan de situation (1/500 ou 1/200) indiquant, à la bonne échelle :

- la position de l'immeuble et des immeubles voisins
- la position des différents dispositifs constituant la filière d'assainissement
- l'emplacement des puits, sources, ruisseaux dans un rayon de 35 mètres
- la pente du terrain

☐ Les plans des différents niveaux de l'habitation

☐ La copie de l'étude de sol réalisée par un bureau d'étude

Si nécessaire :

- une copie des articles du règlement du lotissement concernant l'assainissement
- toute information nécessaire à la justification et à la présentation des filières exceptionnelles-éventuellement, la notice du constructeur précisant les caractéristiques des appareils, leurs modes d'utilisation et d'entretien.
- toutes autorisations nécessaires à la réalisation des travaux et tous documents indiqués dans l'étude.

Fait le _____ à _____

_____ Signature précédée de la mention lu et approuvé »

Le demandeur